

**Plan d'actions  
de formation  
2027 des  
Professionnels  
Médicaux**



# L'ANFH HAUTS-DE-FRANCE poursuit son offre d'actions de formation en direction des Professionnels médicaux.

Ces actions sont financées sur les fonds mutualisés et portent sur des thématiques innovantes en lien avec l'actualité et les orientations nationales de santé publique.

L'offre destinée aux médecins s'articule de la manière suivante :

## Actions de formation spécifiques aux professionnels médicaux

› Mise en œuvre et conduite d'entretiens professionnels annuel pour les médecins	3
› Parcours de formation modulaire pour les managers médicaux	4
› Intelligence artificielle en santé	9
› Repérage, diagnostic et prise en charge de l'endométriose	10
› Accompagnement à la fin de carrière et préparation à la retraite des praticiens	12

## Actions de formation pluriprofessionnelles accessibles aux professionnels médicaux

› Intervenir dans une démarche palliative pluridisciplinaire	13
› Annonce et accompagnement d'une mauvaise nouvelle médicale	14
› Évaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire	15
› Prise en charge des addictions et de leurs comorbidités	16
› Santé des migrants	18
› Appréhender la mort dans le cadre professionnel	19
› Gestion du stress par auto hypnose	20
› Agir avant l'arrêt : prévenir les absences, affûtons nos regards !	21
› Communication thérapeutique : améliorer sa communication et la relation de soin	23
› Violences sexistes et sexuelles	24
› Repérage et prise en charge des victimes de violences conjugales et intrafamiliales	25
› Sensibilisation à la qualité selon le nouveau référentiel HAS pour l'évaluation des ESSMS	26
› Stop à la stigmatisation des personnes présentant des troubles psychiques	27
› Prévenir le recours à l'isolement et à la contention en psychiatrie	28
› Protéger et promouvoir la santé des enfants face aux écrans	29
› Contribuer à la santé et à la protection des enfants	30
› Renforcement de la cyber vigilance : acquérir les bons réflexes	31

## Comment faire pour le financement ?

**Les frais pédagogiques et de déplacements sont pris en charge sur les fonds mutualisés de l'ANFH.**

## Modalités d'inscription

Avant le **2 novembre 2026** grâce aux outils fournis par votre délégation territoriale

## Vos contacts du Pôle formation

### Nord-Pas-de-Calais

Nadjia NAFAI

› Tél : 03 20 08 11 30

› nordpasdecals

› formation@anhf.fr

Justine ROUSSEL

› Tél : 03 20 08 06 77

› j.rousseau@anhf.fr

Céline SALLÉ

› Tél : 03 20 08 11 31

› c.salle@anhf.fr

### Picardie

Emmanuelle DUPÉ

› Tél : 03 22 71 55 62

› e.dupe@anhf.fr

Violette SKIBINSKI

› Tél : 03 22 71 3138

› v.skibinski@anhf.fr

Timéa PETTIROSSI

› Tél : 03 22 71 31 35

› t.pettirossi@anhf.fr

## ACTION RÉSERVÉE AUX PROFESSIONNELS MÉDICAUX

### Public

Toute personne en situation d'encadrement, quel que soit le secteur d'activité  
Chefs de service,  
chefs de pôle,  
Président de la commission médicale d'établissement et de la commission médicale du groupement,  
Praticiens responsables de structures

### Organisé par

Marché multi-attributaire  
GRIEPS  
ou FORMAVENIR  
ou FORMATION  
PARTENAIRE

### Durée

1 jour

### Renseignements complémentaires

- › **Financement :** fonds mutualisés ANFH
- › **Validité du marché :** 20/11/2027
- › **Code La ForMule :** 2023-31  
FORMATION  
PARTENAIRE  
2023-33  
FORMAVENIR  
PERFORMANCES  
2023-35  
GRIEPS

# Mise en œuvre et conduite d'entretiens professionnels annuel pour les médecins

### Contexte

Le statut unique de praticien hospitalier (décret n°2022-134 du 5 février 2022) prévoit un renforcement de l'accompagnement des praticiens tout au long de leur carrière.

Dans ce contexte, ils bénéficient d'un entretien professionnel annuel à compter de l'année 2022.

Il s'agit d'un moment d'échanges entre pairs visant à accompagner le praticien au sein de son environnement de travail.

Son objectif est de faire un point d'étape sur les missions et les souhaits du praticien en articulation avec le projet de service et de l'équipe comme d'aborder son épanouissement professionnel et sa qualité de vie au travail.

### Objectifs

- › **Soutenir** le développement des compétences managériales des professionnels médicaux exerçant des responsabilités d'encadrement
- › **Clarifier** enjeux, finalités, contexte de l'entretien professionnel
- › **Connaitre** les éléments clés de la GPMC
- › **Savoir** mettre en œuvre les méthodes, outils et supports de l'entretien
- › **Mobiliser** ses compétences relationnelles pour mener l'entretien

### Programme

Maîtriser le cadre réglementaire de l'entretien annuel et en identifier les enjeux

- › L'entretien annuel dans le dispositif issu de la réforme statutaire de février 2022 (décret n°2022-134 du 5 février 2022)
- › Présentation d'une méthode pour préparer et conduire les entretiens professionnels

Connaitre les différentes étapes de l'entretien

- › L'invitation du praticien
- › L'entretien
- › Le dialogue autour de la qualité de vie au travail
- › Le compte rendu et sa révision

Préparer et réaliser l'entretien

- › Réflexion autour de la préparation de l'entretien annuel : proposition d'une trame d'entretien
- › Simulation d'un entretien complet : simulation par binôme d'un entretien complet.
- › Rédiger le compte rendu et procéder à sa révision

### CONTACTS

#### Nord - Pas-de-Calais

Pôle formation

› **formation.**

**nordpasdecalsais@anfh.fr**

#### Picardie

Violette SKIBINSKI

› **v.skibinski@anfh.fr**

Timéa PETTIROSSI

› **t.pettirossi@anfh.fr**

### Public

Tout personnel médical en situation de management

### Organisé par

IMS Académie –  
CHU de Bordeaux

### Durée

30mins estimée pour l'auto-évaluation et 45mins maximum pour l'entretien

### Renseignements complémentaires

- › **Financement** : fonds mutualisés ANFH
- › **Validité du marché** : 01/02/2028
- › **Code La ForMule** : : 2023-390

# Parcours de formation modulaire pour les managers médicaux

## Module 1 : positionnement en distanciel

### Contexte

Ce module initial et individuel de positionnement est proposé à tout médecin souhaitant s'inscrire dans le « Parcours de formation modulaire pour les managers médicaux », ceci afin de définir au plus juste son projet de formation.

### Objectifs

- › **Identifier** les besoins en formation, au regard du niveau de maîtrise des compétences managériales.
- › **Échanger** sur les attentes du médecin manager. Définir le parcours le plus adapté.

### Programme

**1<sup>ère</sup> étape : auto-évaluation via une grille de positionnement pédagogique**

- › Le médecin manager sera invité à remplir une grille de positionnement pédagogique avant l'entretien où il formalisera les principales étapes de son parcours professionnel en tant que manager ainsi que les éventuelles formations suivies sur le domaine. Il pourra également réaliser une auto-évaluation du niveau de maîtrise de ses compétences managériales, au regard de chaque objectif pédagogique prévu par module.
- › Cette grille sera communiquée au référent de l'IMS Académie et servira de support à l'entretien.

**2<sup>e</sup> étape : entretien semi-directif en visio-conférence de 45mins maximum**

- › L'entretien réalisé par le référent de l'IMS Académie, permettra de recueillir des données qualitatives et de mieux comprendre le contexte du médecin manager, d'échanger sur ses points forts et axes d'amélioration et d'identifier ses besoins en formation.

**3<sup>e</sup> étape : formalisation du parcours de formation**

- › A l'issue de l'entretien, le choix du parcours de formation sera conjointement établi avec le médecin manager et communiqué à la délégation régionale de l'ANFH et à l'établissement.
- › La proposition de parcours et la grille de positionnement pourront être transmises aux formateurs afin de leur permettre d'ajuster si besoin leur intervention.

### CONTACTS

#### Nord – Pas-de-Calais

Pôle formation  
› **formation.**  
[nordpasdecalais@anhf.fr](mailto:nordpasdecalais@anhf.fr)

#### Picardie

Violette SKIBINSKI  
› [v.skibinski@anhf.fr](mailto:v.skibinski@anhf.fr)  
Timéa PETTIROSSI  
› [t.pettirossi@anhf.fr](mailto:t.pettirossi@anhf.fr)

### Public

Tout personnel médical en situation de management

### Organisé par

SCIENCES PO Bordeaux/  
IMS Académie-  
CHU Bordeaux

### Durée

2 jours

### Renseignements complémentaires

› **Financement** : fonds mutualisés ANFH

› **Validité du marché** : 01/02/2028

› **Code La ForMule** : 2023-391

# Parcours de formation modulaire pour les managers médicaux

## Module 2 : la gouvernance hospitalière

### Contexte

Appuyé sur l'analyse stratégique, l'analyse des politiques publiques de santé et la sociologie des organisations, ce module permet d'appréhender le management médical dans son contexte politique et institutionnel, de structurer son positionnement managérial dans une logique systémique mais aussi d'utiliser des outils simples de gestion et d'aide à la prise de décision.

### Objectifs

- › **Comprendre** l'évolution du système de santé et son impact sur la place du médecin manager au sein de l'établissement :
- › **Acquérir** une vision systémique de l'organisation actuelle du système de santé pour mieux comprendre son rôle sa place dans cette organisation
- › **Acquérir** les bases et outils de la gestion de projet
- › **Engager** un projet d'application managérial réaliste et ambitieux

### Programme

#### Jour 1

- › L'organisation actuelle du système de santé ; son rôle, sa place dans cette organisation
- › Enjeux et défis du système de santé : les besoins de la population et les réponses du système de santé. Effets de crise et tendances longues.
- › Le nouveau cadre réglementaire : ma santé 2022, loi RIST, numérique en santé, place des usagers
- › Les impacts systémiques, organisationnels et humains : articulation entre niveaux stratégique/opérationnel, le rôle du manager, les enjeux pour la QVCT

#### Jour 2

##### Les bases et outils de la gestion de projet

- › Identifier et savoir utiliser son positionnement managérial dans les projets
- › Les leviers pour agir en situation de changement
- › Accompagner, piloter, contribuer dans le cadre des projets : notion de projet en termes managérial, diagnostic initial et projection, outils et méthodes de suivi

##### Engager un projet d'application managérial réaliste et ambitieux

- › Choisir, définir et s'engager dans son action managériale : fixer les priorités, mesurer les risques, s'engager en développant sa valeur ajoutée.

### CONTACTS

#### Nord - Pas-de-Calais

Pôle formation

› **formation.**

**nordpasdecalais@anfh.fr**

#### Picardie

Violette SKIBINSKI

› **v.skibinski@anfh.fr**

Timéa PETTIROSSI

› **t.pettirossi@anfh.fr**

### Public

Tout personnel médical en situation de management

### Organisé par

IMS Académie –  
CHU de Bordeaux

### Durée

4 jours

### Renseignements complémentaires

› **Financement** : fonds mutualisés ANFH

› **Validité du marché** : 01/02/2028

› **Code La ForMule** : 2023-392

# Parcours de formation modulaire pour les managers médicaux

## Module 3 : comprendre le rôle et la place du médecin manager dans la relation managériale individuelle et collective au sein de l'équipe

### Contexte

Ce module est consacré à la manière dont se construit et se joue la relation managériale, pour les individus et les équipes, que l'on soit manager ou collaborateur. Il s'agit d'abord de trouver sa juste posture, de fonder sa crédibilité et son autorité, tout en restant aligné son identité propre, ses valeurs et ses capacités de leader, de communiquer.

### Objectifs

- › **Identifier** ses préférences managériales
- › **Mieux** se connaître pour mieux s'adapter
- › **Concilier** Leadership et confiance
- › **Maîtriser** les différents types de communication selon les situations pouvant être rencontrées
- › **Développer** les compétences de mes collaborateurs en exploitant efficacement l'entretien annuel et le processus de délégation
- › **Se décaler** pour comprendre et tester sa pratique managériale

### Programme

#### Jour 1

##### Identifier ses préférences managériales :

- › Définition du Management
- › Rôle et posture du manager
- › Définition de l'équipe
- › Les différents styles de management

##### Mieux se connaître pour mieux s'adapter :

- › Identification de mon propre style de manager
- › Identification de mes zones de confort, d'inconfort et mes axes d'évolution

#### Jour 2

##### Concilier leadership et confiance :

- › Agilité managériale
- › Définition de l'agilité, application
- › Différence entre leadership et management
- › Confiance et assertivité
- › Posture du manager

##### Maîtriser les différents types de communication :

- › La communication stratégique
- › Les 4 types de communicants
- › Les 3 composantes de la communication : verbale, non verbale et para verbale

#### Jour 3

##### Développer les compétences des collaborateurs en exploitant efficacement l'entretien annuel :

- › L'entretien annuel, ses objectifs, sa méthodologie
- › Ses outils
- › Détermination et définition des compétences de ses collaborateurs

##### Développer les compétences des collaborateurs en exploitant le processus de délégation :

- › Délégation et responsabilité
- › Les méthodes de délégation
- › Priorisation et gestion du temps

#### Jour 4

##### Se décaler pour comprendre et tester sa pratique managériale :

- › Amélioration continue
- › Description, analyse et résolution de situations managériales

### CONTACTS

#### Nord – Pas-de-Calais

Pôle formation  
› **formation.nordpasdecalais@anfh.fr**

#### Picardie

Violette SKIBINSKI  
› **v.skibinski@anfh.fr**  
Timéa PETTIROSSI  
› **t.pettirossi@anfh.fr**

### Public

Tout personnel médical en situation de management

### Organisé par

IMS Academie -  
CHU Bordeaux

### Durée

2 jours

### Renseignements complémentaires

› **Financement** : fonds mutualisés ANFH

› **Validité du marché** : 01/02/2028

› **Code La ForMule** : 2023-393

# Parcours de formation modulaire pour les managers médicaux

## Module 4 : apprendre à anticiper et gérer les conflits

### Contexte

La gestion de conflit est le besoin en formation souvent exprimé en premier par les praticiens du fait d'un environnement hospitalier en mouvement perpétuel. Les deux journées offrent aux participants l'occasion d'expérimenter des solutions et des comportements adaptés à leur contexte professionnel. Il s'agit d'apprendre à prévenir, mais aussi désamorcer les situations aiguës, en gérant l'agressivité d'autrui et en s'appuyant sur les techniques de la négociation, de la médiation.

### Objectifs

- › **Identifier** les différents types de conflits
- › **Maîtriser** la médiation dans les situations conflictuelles
- › **Savoir** négocier, gérer mais aussi anticiper
- › **Accompagner** le changement

### Programme

#### Jour 1

**Identifier les différents types de conflits :**

- › Comprendre la notion de conflit
- › Définition du conflit pour mieux l'identifier l'architecture du conflit
- › Analyser un conflit
- › Évaluer le coût des conflits et de ses conséquences
- › Repérer les tensions et les comportements à l'origine des conflits.

**La résolution de conflit, la médiation :**

- › Mise en situation à partir d'une situation proposée en lien avec l'exercice de cadrage.
- › Confrontation avec la réalité du terrain.

#### Jour 2

**Savoir négocier, gérer mais aussi anticiper :**

- › Accompagner le changement
- › La méthode DESC
- › Son comportement dans le conflit
- › Les jeux psychologiques selon Karpman

**Accompagner le changement :**

- › L'architecture du conflit et son analyse : outil d'aide à la conduite du changement
- › Les sources de conflit, les sources d'inflation

### CONTACTS

#### Nord - Pas-de-Calais

Pôle formation

› **formation.**

**nordpasdecalsais@anhf.fr**

#### Picardie

Violette SKIBINSKI

› **v.skibinski@anhf.fr**

Timéa PETTIROSSI

› **t.pettirossi@anhf.fr**

### Public

Tout personnel médical en situation de management

### Organisé par

IMS Académie –  
CHU de Bordeaux

### Durée

2 jours

### Renseignements complémentaires

- › **Financement** : fonds mutualisés ANFH
- › **Validité du marché** : 01/02/2028
- › **Code La ForMule** : 2023-394

# Parcours de formation modulaire pour les managers médicaux

## Module 5 : identifier les leviers pour créer les conditions d'une meilleure Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) tout en sachant reconnaître et identifier les risques psycho-sociaux (RPS)

### Contexte

La gestion de conflit est le besoin en formation souvent exprimé en premier par les praticiens du fait d'un environnement hospitalier en mouvement perpétuel. Les travaux de groupe, les exposés interactifs et les mises en situation rythment les deux journées. Il s'agit d'apprendre à prévenir, mais aussi désamorcer les situations aiguës, en gérant l'agressivité d'autrui et en s'appuyant sur les techniques de la négociation, de la médiation.

### Objectifs

Développer et mettre en œuvre la qualité de vie et conditions de travail :

- › **Identifier** les leviers de cohésion d'équipe
- › **Comprendre** les enjeux d'une démarche QVCT pour moi-même et pour mes collaborateurs

La bientraitance managériale

- › **Construire** au quotidien un environnement bientraitant au sein d'un service, tout en intégrant les contraintes institutionnelles
- › **Comprendre** la culture de la bientraitance en général et de la bientraitance managériale
- › **Apprendre** à développer des postures, attitudes, langages et comportements managériaux en prévention des risques psychosociaux
- › **Mettre** en place une communication efficiente

### Programme

#### Jour 1

Identifier les leviers de cohésion d'équipe : les bonnes pratiques

- › Comprendre les enjeux d'une démarche QVCT pour moi-même et pour mes collaborateurs : définition des RPS et de la QVCT
- › Mécanismes stress psychologique
- › Outils de mesure
- › Pratiques managériales et prévention

#### Jour 2

Construire au quotidien un environnement bientraitant :

- › Bienveillance, bienfaisance, bientraitance
- › Contraintes/ Opportunités

Comprendre la culture de la bientraitance en général et de la bientraitance managériale :

- › Bientraitance en situation de changement

Apprendre à développer des postures, attitudes, langages et comportements managériaux en prévention des risques psychosociaux :

- › Concept d'assertivité

### CONTACTS

#### Nord – Pas-de-Calais

Pôle formation  
› **formation.nordpasdecalais@anhf.fr**

#### Picardie

Violette SKIBINSKI  
› **v.skibinski@anhf.fr**  
Timéa PETTIROSSI  
› **t.pettirossi@anhf.fr**

### Public

Professionnels médicaux  
(toutes spécialités)

### Organisé par

Marché multi-attributaire  
FORMAVENIR  
PERFORMANCES  
ou ACE SANTE

### Durée

2 jours

### Renseignements complémentaires

› **Financement** : fonds mutualisés ANFH

› **Validité du marché** : 04/01/2030

› **Code La ForMule** : 2025-388

FORMAVENIR  
PERFORMANCES  
2025-389  
ACE SANTE

# Intelligence artificielle en santé

## Contexte

Cette formation permettra aux praticiens hospitaliers de s'approprier une culture en IA suffisante pour comprendre ses implications, collaborer efficacement avec les experts du domaine et utiliser ces outils de manière critique et éclairée dans le cadre clinique et organisationnel.

Notre équipe pédagogique réunit des experts médicaux et stratégiques présents sur l'ensemble du territoire national, couvrant les grands champs hospitaliers : médecine générale, oncologie, radiologie, urgences, chirurgie et gouvernance hospitalière.

Leur expertise de terrain garantit des apports concrets, nourris par leur pratique quotidienne en hôpital et en recherche.

## Objectifs

- › **Comprendre** les fondamentaux de l'IA appliquée à la santé
- › **Appréhender** les impacts de l'IA sur sa pratique professionnelle
- › **Identifier** les enjeux éthiques, juridiques et déontologiques liés à l'usage de l'IA
- › **Développer** une posture critique face aux outils d'IA
- › **Se projeter** dans les évolutions à venir du secteur
- › **Se familiariser** avec des usages concrets de l'IA
- › **Acquérir** les compétences pour évaluer et choisir une solution IA
- › **Comprendre** les conditions de déploiement dans un établissement de santé
- › **Avoir** la capacité de contribuer à un projet IA dans son établissement

## Programme

### Jour 1 : concepts, éthique et impacts professionnels

- › **Matin** : fondamentaux de l'IA en Santé (terminologie, technologies, domaines d'application, cycle de vie des données).
- › **Après-midi** :
  - Enjeux éthiques, juridiques et déontologiques.
  - Atelier participatif : simulation de « Staff Éthique » pour débattre de cas concrets (consentement, biais, responsabilité).
- › **Fil Rouge** : analyse des transformations de la relation soignant-patient.

### Jour 2 : pratique, évaluation critique et déploiement

- › **Matin** : évaluation critique des outils d'IA (méthodologie d'analyse des publications, critères de fiabilité et de performance, concept de « Boîte Noire »).
- › **Après-midi** : ateliers pratiques sur outils concrets. Rotation sur 3 pôles pour expérimenter l'IA dans :
  - 1. Rédaction Médicale Augmentée,
  - 2. Recherche Bibliographique Intelligente,
  - 3. Aide à la Décision Clinique.
- › **Conclusion** : synthèse sur les stratégies de déploiement et rôle du praticien comme acteur du changement.

### CONTACTS

#### Nord – Pas-de-Calais

Pôle formation

› **formation.nordpasdecalais@anfh.fr**

#### Picardie

Violette SKIBINSKI

› **v.skibinski@anfh.fr**

Timéa PETTIROSSI

› **t.pettirossi@anfh.fr**

### Public

Professionnels médicaux  
et Sage-femmes

### Organisé par

FORMAVENIR  
PERFORMANCES

### Durée

1 jour

### Renseignements complémentaires

› **Financement** : fonds  
mutualisés ANFH

› **Validité du marché** :  
09/09/2028

› **Code La ForMule** : :  
2024-80

# Repérage, diagnostic et prise en charge de l'endométriose M1 : Diagnostic

## Contexte

L'endométriose affecterait entre 1,5 et 2,5 millions de femmes en âge de procréer et représente en France une forte cause d'infertilité. Elle provoque des douleurs invalidantes à type de dysménorrhées, de dyspareunies, de douleurs pelviennes mais également, selon sa localisation, des signes fonctionnels urinaires, digestifs, notamment, faisant de l'endométriose une maladie à retentissement fonctionnel important altérant la qualité de vie. Un retard diagnostique est quasi-systématique, en moyenne de sept ans, laissant le temps à la maladie de progresser alors qu'il n'existe aujourd'hui aucun traitement curatif. En réponse à cet enjeu de santé publique, la Stratégie nationale de lutte contre l'endométriose annoncée par le Président de la République a été lancée en février 2022.

## Objectifs

- › **Améliorer** les pratiques professionnelles du diagnostic de l'endométriose
- › **Diagnostic** précoce, diagnostic différentiel et extension de la maladie :
  - Identifier les symptômes évocateurs et les signes cliniques de l'endométriose ;
  - Connaître les filières endométriose : missions et offre de soins graduée
  - Assurer l'analyse des résultats de questionnaires de diagnostic ou auto-diagnostic
  - Réaliser ou orienter vers un professionnel pour réaliser les examens de 1<sup>ère</sup> intention selon les recommandations de la HAS
  - Prescrire pour les professionnels concernés, les examens complémentaires de 2<sup>nd</sup> recours selon les recommandations de la HAS
  - Évaluer le retentissement de l'endométriose et celui de la douleur sur la qualité de vie
  - Contribuer à l'approche diagnostique interdisciplinaire et graduée au sein de RCP
  - Mener une consultation d'annonce diagnostique

## Programme

Identification des symptômes évocateurs et les signes cliniques de l'endométriose

- › Missions des filières endométriose et connaissance de leur offre de soins graduée pour soutenir les parcours de diagnostic et de soins favorisant un juste adressage des patientes au sein des filières régionales
- › Enjeux et modalités d'analyse des résultats de questionnaires de diagnostic ou auto-diagnostic

- › Réalisation ou orientation vers un professionnel pour réaliser les examens de première intention (selon les recommandations de la HAS) : l'examen clinique (gynécologique si possible) et l'échographie diagnostique pour les professionnels concernés
- › La prescription pour les professionnels concernés, les examens complémentaires de second recours (selon les recommandations de la HAS) à savoir notamment la réalisation et l'analyse des examens d'imagerie et d'exploration

- › L'évaluation du retentissement (somatique/fonctionnel, psychologique, professionnel ...) et notamment de la douleur sur la qualité de vie
- › Comment contribuer à l'approche diagnostique interdisciplinaire et graduée au sein de Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) ?
- › Savoir mener une consultation d'annonce diagnostique

### CONTACTS

#### Nord – Pas-de-Calais

Pôle formation  
› **formation.**  
[nordpasdecalais@anfh.fr](mailto:nordpasdecalais@anfh.fr)

#### Picardie

Violette SKIBINSKI  
› [v.skibinski@anfh.fr](mailto:v.skibinski@anfh.fr)  
Timéa PETTIROSSI  
› [t.pettirossi@anfh.fr](mailto:t.pettirossi@anfh.fr)

### Public

Professionnels médicaux assurant une prise en charge de femmes souffrant d'endométriose

### Organisé par

FORMAVENIR  
PERFORMANCES

### Durée

1 jour

### Renseignements complémentaires

› **Financement** : fonds mutualisés ANFH

› **Validité du marché** : 09/09/2028

› **Code La ForMule** : : 2024-82

# Repérage, diagnostic et prise en charge de l'endométriose M2 : Prise en charge

## Contexte

L'endométriose affecterait entre 1,5 et 2,5 millions de femmes en âge de procréer et représente en France une forte cause d'infertilité. Elle provoque des douleurs invalidantes à type de dysménorrhées, de dyspareunies, de douleurs pelviennes mais également, selon sa localisation, des signes fonctionnels urinaires, digestifs, notamment, faisant de l'endométriose une maladie à retentissement fonctionnel important altérant la qualité de vie. Un retard diagnostique est quasi-systématique, en moyenne de sept ans, laissant le temps à la maladie de progresser alors qu'il n'existe aujourd'hui aucun traitement curatif. En réponse à cet enjeu de santé publique, la Stratégie nationale de lutte contre l'endométriose annoncée par le Président de la République a été lancée en février 2022.

## Objectifs

Prendre en charge, orienter et suivre :

- › **Connaître** et identifier les niveaux de prise en charge graduée au sein de la filière (proximité, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> recours), orienter à bon escient en évitant les sur et les sous adressages.
- › **Établir** une stratégie thérapeutique globale adaptée au niveau de la maladie, en lien avec la patiente et fondée sur les recommandations
- › **Savoir communiquer** sur les droits et orienter vers des structures et des interlocuteurs favorisant la qualité de vie

## Programme

Identification des niveaux de prise en charge graduée au sein de la filière (proximité, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> recours), comment orienter à bon escient en évitant les sur et les sous adressages ?

- › La contribution aux Réunion Pluridisciplinaires de territoire
- › Les modalités de mise en œuvre d'un parcours de soins adapté, en coordonnant des prises en charges y compris le parcours ville-hôpital, la prise en charge en milieu scolaire, professionnel...
- › La prise en charge de la douleur en lien avec les structures douleur chronique référentes pour l'endométriose
- › En accompagnement médicale : le respect des orientations HAS dans la prescription du traitement hormonal

› En prise en charge chirurgicale : le respect des orientations de la HAS et des Sociétés savantes dans la pertinence, le choix et la réalisation des actes chirurgicaux

- › La prise en charge l'infertilité en lien avec les centres d'Assistance Médicale à la Procréation
- › L'information et le traitement des conséquences fonctionnelles pelvi-périnéologiques urologiques et digestives de l'endométriose
- › L'information sur les droits (notamment Affectation Longue Durée ...)
- › Les modalités d'accompagnement et l'éducation de la patiente y compris dans le cadre d'actions d'Éducation Thérapeutique du Patient en s'attachant à la gestion de la douleur et à la prise en compte des différents milieux de vie (professionnelle, scolaire, affective, sexuelle ...)
- › Identification des ressources

territoriales de soutien et d'éducation des patientes, l'orientation vers un soutien psychologique et au besoin vers des options thérapeutiques non médicamenteuses, en complément de la prise en charge médicamenteuse (selon les recommandations de la HAS)

- › La Mise en relation les patientes avec les actions associatives.

### CONTACTS

#### Nord - Pas-de-Calais

Pôle formation

› **formation.**

**nordpasdecalais@anfh.fr**

#### Picardie

Violette SKIBINSKI

› **v.skibinski@anfh.fr**

Timéa PETTIROSSI

› **t.pettirossi@anfh.fr**

### Public

Praticiens hospitaliers et praticiens hospitalo-universitaires à partir de 55 ans, quels que soient leurs statuts, en particulier ceux ayant un projet de départ à 12-24 mois

### Organisé par

Marché multi-attributaire  
FORMAVENIR  
PERFORMANCES  
ou REOR FSP

### Durée

3,5 jours

### Renseignements complémentaires

› **Financement** : fonds mutualisés ANFH

› **Validité du marché** : 04/01/2030

› **Code La ForMule** :

2025-386  
FORMAVENIR  
PERFORMANCES  
2025-387  
REOR FSP

# Accompagnement à la fin de carrière et préparation à la retraite des praticiens

## Contexte

La transition vers la retraite constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour les praticiens hospitaliers. L'allongement des carrières, l'évolution des régimes de retraite et les mutations du système de santé transforment en profondeur les parcours professionnels. Cette étape ne se limite pas à une cessation d'activité : elle implique une réorganisation de la vie personnelle, sociale et identitaire, souvent après plusieurs décennies d'engagement au service des patients et des équipes soignantes. Dans ce contexte, il devient essentiel de prendre le temps de réflexion et d'anticipation.

## Objectifs

- › **Comprendre** les enjeux administratifs et juridiques de leur fin de carrière
- › **Construire** un projet de fin de carrière actif et épanouissant
- › **Gérer** les enjeux psychosociaux et émotionnels du départ à la retraite
- › **Réaliser** un bilan personnel en ciblant les démarches à accomplir

## Programme

### Jour 1 : comprendre les enjeux et les démarches préparatoires

- › Les représentations sur la retraite
- › Les 4 dimensions de l'anticipation
- › Les différents statuts (hospitalier, libéral, contractuel)
- › Le changement de statut, les règles et les démarches administratives
- › Le système français des retraites

### Jour 2

- › Les différentes étapes psychologiques du passage à la retraite
- › L'arrêt de l'activité professionnelle
- › La perte de statut : les impacts sur l'identité professionnelle et les impacts sociaux
- › Stratégies de gestion et anticipation
- › Panorama des options de continuation de carrière
- › Panorama d'opportunités qui permettent de maintenir une vie active et épanouissante.
- › Réflexion sur son parcours : valeurs, motivations, compétences transférables
- › Présentation du travail d'intersession

### Jour 3 : le projet de vie à la retraite

- › Maintenir le sentiment d'utilité
- › Préserver l'équilibre de vie
- › Gérer le stress et l'adaptation
- › Maintenir et développer son réseau social
- › Les aspects juridiques liés aux droits de succession et à la transmission du patrimoine

### Jour 4 matin : mise en route de mon projet retraite

- › Présentation des projets
- › Plan d'action personnalisé
- › Cartographie des ressources et des freins

### CONTACTS

#### Nord – Pas-de-Calais

Pôle formation  
› **formation.nordpasdecalais@anhf.fr**

#### Picardie

Violette SKIBINSKI  
› **v.skibinski@anhf.fr**  
Timéa PETTIROSSI  
› **t.pettirossi@anhf.fr**

## AFR 1.02

### Public

Ensemble des professionnels intervenant auprès des personnes en fin de vie ou atteintes d'une maladie grave, potentiellement mortelle, exerçant en secteur sanitaire, social et médico-social

### Organisé par

Marché multi-attributaire  
ÉCOLE DES SOINS  
PALLIATIFS JEANNE  
GARNIER  
ou ETHICARE FORMATION

### Durée

3 jours (2 + 1 jours)

### Renseignements complémentaires

› **Financement** : fonds mutualisés ANFH

› **Validité du marché** : 07/10/2029

› **Code La Formule** : : 2025 - 304  
Ecole des soins palliatifs  
Jeanne Garnier  
2025 - 302  
Ethicare Formation

### CONTACTS

#### Nord - Pas-de-Calais

Pôle formation

› **formation.**

**nordpasdecalais@anfh.fr**

#### Picardie

Violette SKIBINSKI

› **v.skibinski@anfh.fr**

Timéa PETTIROSSI

› **t.pettirossi@anfh.fr**

## Intervenir dans une démarche palliative pluridisciplinaire

### Contexte

Cette formation vous propose un parcours permettant d'approfondir votre réflexion sur les étapes clés de l'accompagnement en soins palliatifs, au-delà des aspects médicaux. Cette formation porte une attention particulière aux compétences éthiques, aux savoir-faire et savoir-être, ainsi qu'aux outils pratiques nécessaires pour soutenir les personnes malades ou en fin de vie et leur entourage dans une démarche interdisciplinaire et bienveillante, y compris envers soi-même.

### Objectifs

- › **Définir** les soins palliatifs
- › **Repérer** précocement et anticiper les situations palliatives.
- › **Prendre** en compte le cadre légal et philosophique des soins palliatifs et intégrer une réflexion éthique dans sa pratique
- › **Adapter** le projet de soin dans une dynamique d'interdisciplinarité
- › **Améliorer** la qualité de la prise en soin : douleur, soins de confort et adaptation des soins aux besoins de la personne
- › **Se repérer** dans l'organisation générale des soins palliatifs.
- › **Adapter** sa communication, tenir compte de la souffrance du malade, des proches et des soignants
- › **Prendre soin** de soi

### Programme

#### Jour 1

- › Identifier les représentations
- › Définir les Soins Palliatifs à partir de la définition de l'OMS et des représentations exprimées : Soins curatifs, soins de support, soins de confort, la démarche palliative
- › Repérer précocement les patients pouvant relever de soins palliatifs et appréhender la personne dans sa globalité
- › Analyser les situations difficiles à partir des repères réglementaires et éthiques
- › Recueillir les préférences de la personne: directives anticipées, personne de confiance et advance care planning.
- › Accompagner les situations difficiles : refus de soins, limitation ou arrêt de traitements.
- › Prendre des décisions avec et pour le patient face à des situations complexes : respect de la volonté du patient, fonction des directives anticipées, principe de la réunion collégiale pour une prise de décision.

#### Jour 2

- › Travailler en équipe interdisciplinaire : identifier le rôle de chacun face aux besoins de la personne en soins palliatifs et de ses proches.
- › Comprendre la douleur, l'évaluer et proposer des méthodes pour la soulager.
- › Améliorer le confort de la personne en soins palliatifs en soulageant les symptômes difficiles.

#### Jour 3

- › Savoir s'orienter dans l'offre graduée de soins palliatifs : Mobiliser les différents acteurs présents sur son territoire et dans son établissement.
- › Développer ses capacités d'écoute pour mieux comprendre les besoins, les souhaits et les préoccupations des patients en soins palliatifs et de leurs proches.
- › Prendre soin de sa santé physique et mentale : identifier les facteurs de risque pour sa santé personnelle et les stratégies pour se préserver en tant que soignant.

## AFR 1.03

### Public

Professionnels du soin et de l'accompagnement des différents secteurs : sanitaire, social et médico-social.

### Organisé par

FORMAVENIR  
PERFORMANCES

### Durée

3 jours (2 + 1 jours)

### Renseignements complémentaires

› **Financement** : fonds mutualisés ANFH

› **Validité du marché** : 25/09/2028

› **Code La ForMule** : 2024-78

## Annnonce et accompagnement d'une mauvaise nouvelle médicale

### Contexte

La formation portera sur l'ensemble des situations pour lesquelles un professionnel de santé ou de l'accompagnement médico-social pourrait être amené au cours de son exercice à annoncer une mauvaise nouvelle, par ex. : le diagnostic d'un cancer, d'une maladie rare, d'une maladie chronique (ex. diabète, maladie rénale, insuffisance cardiaque), d'une maladie neurodégénérative, d'un handicap, d'un dommage associé aux soins (cf. HAS mars 2011) ; l'annonce d'une fin de vie ou d'un décès incluant notamment celle d'un enfant (avant ou après sa naissance) et celle d'un parent (ex. décès d'une jeune mère isolée) ou d'un proche.

### Objectifs

- › **Améliorer** la qualité de l'annonce et de l'accompagnement d'une mauvaise nouvelle médicale par les professionnels du soin et de l'accompagnement
- › **Maîtriser** les dimensions éthique, déontologique et juridique associées à l'annonce d'une mauvaise nouvelle médicale. Considérer la singularité du patient, respecter son autonomie. Créer une relation humaine et soutenante
- › **Reconnaître** le rôle complémentaire de chacune des personnes intervenant dans le parcours de soin à des moments clés
- › **Préparer** pour contribuer en équipe à l'annonce et prévoir l'accompagnement
- › **Réaliser** un entretien d'annonce

A la suite de l'annonce, accompagner le patient (compréhension de la situation médicale, directives anticipées, traçabilité des éléments de l'entretien d'annonce et partage de l'information, prise en compte des choix et attentes du patient dans l'élaboration du plan personnalisé de soins, identification des ressources et acteurs territoriaux d'accompagnement des patients et des proches)

### Programme

#### Jour 1 intervention en co-animation par un médecin et un cadre de santé ou psychologue

- › Les dimensions éthique, déontologique en lien avec l'annonce d'une mauvaise nouvelle médicale - Rappel du cadre juridique
- › Les enjeux en termes de prise en compte de la singularité du patient et du respect de son autonomie, de ses besoins, attentes
- › Le rôle complémentaire de chacun des professionnels médicaux et non médicaux
- › Les modalités du travail en équipe
- › L'importance à donner aux moments clés de l'accompagnement
- › La préparation de l'annonce et la contribution en équipe à l'accompagnement individualisé
- › La réalisation d'un entretien d'annonce
- › Quelle place donner à la famille dans la relation ?

#### Jour 2 (intervention par un cadre de santé ou psychologue)

- › Les écueils et risques évitables en situations d'annonce
- › La gestion de ses propres émotions face à celles du patient et de son entourage
- › La désignation de la personne de confiance
- › Les spécificités des types d'annonce selon le contexte (accident, décès brutal) ou en périnatalité et pédiatrie
- › Le processus d'acceptation de la perte et du deuil
- › Les mécanismes de défense du patient et de ses proches / des professionnels
- › L'analyse et la gestion des refus de soins
- › La prise en compte des choix et attentes du patient dans l'élaboration du plan personnalisé de soins et son ajustement
- › L'explication des directives anticipées et l'incitation des patients pour les rédiger

#### Jour 3 (intervention par un cadre de santé ou psychologue)

- › La traçabilité des éléments clés de l'entretiens d'annonce
- › Le partage d'information et la mise en œuvre des mesures d'accompagnement
- › Les modalités de l'organisation d'un temps d'échanges avec l'équipe soignante et le travail en réseau
- › L'identification des ressources et acteurs territoriaux d'accompagnement des patients et des proches : formalisation d'une cartographie
- › Les dispositifs institutionnels existants pouvant être mobilisés
- › Les enjeux en termes de vigilance sur les risques sectoriels

### CONTACTS

#### Nord – Pas-de-Calais

Pôle formation  
› **formation.nordpasdecals@anhf.fr**

#### Picardie

Violette SKIBINSKI  
› **v.skibinski@anhf.fr**  
Timéa PETTIROSSI  
› **t.pettirossi@anhf.fr**

## AFR 1.04

### Public

Tous professionnels de santé, psychologues et personnels (travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, assistants de service social, etc.) susceptibles d'être au contact d'une population à risque suicidaire. Au sein des établissements sanitaires (dont unités pénitentiaires), sociaux et médico-sociaux»

### Organisé par

Marché multi-attributaire  
INFOR SANTE  
ou ANAXIS

### Durée

2 jours

### Renseignements complémentaires

- › **Financement :** fonds mutualisés ANFH
- › **Validité du marché :** 10/08/2027
- › **Code La ForMule :** 2023-88  
Infor santé  
2023-85  
Anaxis

## Évaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire

### Contexte

Les premières manifestations d'une crise suicidaire sont difficiles à cerner et les troubles ne sont pas systématiquement visibles. Les facteurs de risques sont variables. Il est donc difficile de prévenir le passage à l'acte. Dans cette formation, nous vous donnons les clés pour repérer les facteurs de risques et évaluer la crise suicide et le risque de passage à l'acte et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire

### Objectifs

- › **Acquérir** des connaissances communes sur le suicide, les populations les plus à risque, le réseau de prévention et de prise en charge
- › **Repérer** des signes de risque suicidaire chez un individu
- › **Utiliser** des techniques relationnelles pour adapter sa communication
- › **Évaluer** la gravité des signes par rapport à l'urgence suicidaire
- › **Orienter** vers les ressources adaptées - éviter un risque de rupture de prise en charge
- › **Inscrire** ses activités dans un travail en réseau sur son territoire : articuler ses actions avec les ressources et les dispositifs

### Programme

#### Jour 1

- › Présentation de la formation et de l'intervenant
- › Questionner les représentations
- › Le contexte : notions clés et état des lieux
- › La crise suicidaire : les types de crise, l'évolution
- › Les facteurs de risques
- › Sémiologie des états suicidaires
- › Les signes avant-coureurs
- › Les clés de la relation soignant-soigné
- › Les techniques relationnelles

#### Jour 2 :

- › La juste distance
- › Focus sur l'entretien avec le patient/usager
- › Évaluation de la crise : méthodes et outils
- › Alerter : qui prends en charge, dans quelle(s) situation(s) ?
- › Les dispositifs existants au niveau national
- › Évaluation de la formation

### CONTACTS

#### Nord - Pas-de-Calais

Pôle formation

› **formation.**

**nordpasdecalais@anfh.fr**

#### Picardie

Violette SKIBINSKI

› **v.skibinski@anfh.fr**

Timéa PETTIROSSI

› **t.pettirossi@anfh.fr**

## **AFR 1.05**

### **Public**

Tout public

### **Organisé par**

Marché en cours d'achat

### **Durée**

2 jours

### **Renseignements complémentaires**

› **Financement** : fonds mutualisés ANFH

› **Validité du marché** :  
Marché en cours d'achat

› **Code La ForMule** :  
Marché en cours d'achat

# **Prise en charge des addictions et de leurs comorbidités**

## **Module 1 : les fondamentaux de la prévention et de la prise en charge des addictions**

### **Contexte**

Les conduites addictives (avec ou sans substances) constituent un problème majeur de santé publique, représentant chaque année plusieurs dizaines de milliers de décès liés au tabac, à l'alcool ou aux drogues illicites.

Le tabac est responsable de 75 000 décès, l'alcool de 41 000, et les drogues illicites d'environ 800 décès. La stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives 2023-2027 et la feuille de route « Prévenir et agir face aux surdoses d'opioïdes » (Ministère de la Santé, 2019) insistent sur la coordination interprofessionnelle et intersectorielle et la diffusion plus large de la naloxone prête à l'emploi comme outil de prévention des surdoses.

Selon cette feuille de route, son administration précoce pourrait sauver jusqu'à 4 décès sur 5, ce qui en fait un outil incontournable de santé publique. Pour répondre à ces défis, l'ANFH met en place un parcours de formation complet, visant à favoriser les approches interdisciplinaires dans la prévention et la prise en charge des addictions et de leurs comorbidités. Cette formation s'inscrit dans la volonté de renforcer les connaissances, pratiques et capacités d'intervention des professionnels impliqués dans la prise en charge des addictions et dans le traitement de la douleur, afin d'améliorer la qualité des parcours de santé, réduire les risques associés, prévenir les surdoses et promouvoir une approche coordonnée, globale et interdisciplinaire.

### **Objectifs**

- › **Partager** un socle commun de connaissances, connaître les enjeux médico-sociaux liés aux conduites addictives
- › **Repérer** les conduites addictives et les conduites à risque, notamment de consommation d'alcool
- › **Promouvoir** la réduction des risques et l'accompagnement psychosocial
- › **Maîtriser** l'utilisation de la naloxone prête à l'emploi
- › **Connaître** les thérapies comportementales et cognitives
- › **Identifier** et mobiliser les partenaires des secteurs sanitaires, médico-social et social
- › **Développer** des pratiques interdisciplinaires pour améliorer la continuité et la qualité des parcours de santé.

### **CONTACTS**

#### **Nord – Pas-de-Calais**

Pôle formation

› **formation.**

**nordpasdecalais@anhf.fr**

#### **Picardie**

Violette SKIBINSKI

› **v.skibinski@anhf.fr**

Timéa PETTIROSSI

› **t.pettirossi@anhf.fr**

## AFR 1.06

### Public

Professionnels de santé ayant suivi le module 1 sur les fondamentaux

### Organisé par

Marché en cours d'achat

### Durée

2 jours

### Renseignements complémentaires

› **Financement** : fonds mutualisés ANFH

› **Validité du marché** :  
Marché en cours d'achat

› **Code La ForMule** : :  
Marché en cours d'achat

## Prise en charge des addictions et de leurs comorbidités

### Module 2 : approfondissement des pratiques en prévention et prise en charge des addictions

#### Contexte

Les conduites addictives (avec ou sans substances) constituent un problème majeur de santé publique, représentant chaque année plusieurs dizaines de milliers de décès liés au tabac, à l'alcool ou aux drogues illicites.

Le tabac est responsable de 75 000 décès, l'alcool de 41 000, et les drogues illicites d'environ 800 décès. La stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives 2023-2027 et la feuille de route « Prévenir et agir face aux surdoses d'opioïdes » (Ministère de la Santé, 2019) insistent sur la coordination interprofessionnelle et intersectorielle et la diffusion plus large de la naloxone prête à l'emploi comme outil de prévention des surdoses.

Selon cette feuille de route, son administration précoce pourrait sauver jusqu'à 4 décès sur 5, ce qui en fait un outil incontournable de santé publique. Pour répondre à ces défis, l'ANFH met en place un parcours de formation complet, visant à favoriser les approches interdisciplinaires dans la prévention et la prise en charge des addictions et de leurs comorbidités. Cette formation s'inscrit dans la volonté de renforcer les connaissances, pratiques et capacités d'intervention des professionnels impliqués dans la prise en charge des addictions et dans le traitement de la douleur, afin d'améliorer la qualité des parcours de santé, réduire les risques associés, prévenir les surdoses et promouvoir une approche coordonnée, globale et interdisciplinaire.

#### Objectifs

- › **Maîtriser** les interventions brèves (RPIB) pour agir face aux conduites addictives avec ou sans substance.
- › **Orienter** vers les traitements nicotiques de substitution ou les prises en charge adaptées
- › **Réaliser** un accompagnement au sevrage tabagique,
- › **Renforcer** les compétences de prévention, dépistage et prise en charge des pathologies infectieuses associées (VIH, hépatites B et C).
- › **Connaitre** les effets des substances, leurs interactions, les traitements de substitution, et les traitements médicamenteux de la dépendance alcoolique
- › **Identifier** les enjeux médico-sociaux, impacts des conduites addictives (conséquences collectives et individuelles, conséquences médicales, psychologiques, sociales...)

#### CONTACTS

##### Nord - Pas-de-Calais

Pôle formation

› **formation.**

**nordpasdecalais@anfh.fr**

##### Picardie

Violette SKIBINSKI

› **v.skibinski@anfh.fr**

Timéa PETTIROSSI

› **t.pettirossi@anfh.fr**

## AFR 1.07

## Santé des migrants

### Public

Personnels soignants et du domaine médico-psycho-social accueillant des personnes migrantes

### Organisé par

Marché en cours d'achat

### Durée

2 jours

### Renseignements complémentaires

› **Financement** : fonds mutualisés ANFH

› **Validité du marché** :  
Marché en cours d'achat

› **Code La ForMule** :  
Marché en cours d'achat

### Contexte

Au-delà des définitions et autres appellations qui recouvrent des situations complexes, les droits des migrants en matière de santé sont fondés sur le principe universel du droit à la santé, reconnu comme un droit fondamental de tout être humain, indépendamment de son statut administratif.

En France, les autorités sanitaires (instruction du 8 juin 2018) soulignent la nécessité d'adapter les parcours de soins à leurs besoins spécifiques : santé mentale, vulnérabilités liées au parcours migratoire, santé sexuelle, maladies prévalentes dans les pays d'origine, obstacles linguistiques, etc.

Plusieurs orientations de la Haute Autorité de Santé et instructions de la DGOS, sur le parcours de santé des migrants primo-arrivants, en santé mentale, santé sexuelle et lutte contre les violences faites aux femmes, réaffirment la nécessité d'une approche globale, coordonnée et interculturelle.

Dans un contexte marqué par des mobilités géographiques croissantes, les enjeux sont multiples pour les professionnels de santé et autres professionnels du secteur social qui œuvrent à cet accompagnement tant sur les champs médico-psychologiques que les aspects socio-juridiques et administratifs.

### Objectifs

Mettre en place les conditions d'un accueil inconditionnel des personnes dans le respect du cadre législatif et réglementaire et des valeurs déontologiques et éthiques

› **Garantir** un accès de qualité à la prévention, aux soins, aux droits des personnes migrantes en fléchissant des parcours de santé appropriés

› **Développer** des connaissances et compétences dans la dimension socio-anthropologique de la santé et notamment la capacité de « décentrement » dans la relation de soin

› **Intégrer** l'importance du travail pluridisciplinaire et le promouvoir dans une logique « de prise en soin » globale

› **Acquérir** un socle de connaissances sur les enjeux de la santé des personnes migrantes (déterminants sociaux de la santé, repères épidémiologiques, accès aux droits et aux soins, spécificités cliniques ...)

### CONTACTS

#### Nord – Pas-de-Calais

Pôle formation

› **formation.**

[nordpasdecalais@anhf.fr](mailto:nordpasdecalais@anhf.fr)

#### Picardie

Violette SKIBINSKI

› [v.skibinski@anhf.fr](mailto:v.skibinski@anhf.fr)

Timéa PETTIROSSI

› [t.pettirossi@anhf.fr](mailto:t.pettirossi@anhf.fr)

## **AFR 1.11**

### **Public**

Tous professionnels de la FPH, soignants (y compris médicaux) et non-soignants

### **Organisé par**

SANTÉ ACADÉMIE

### **Durée**

2 jours

### **Renseignements complémentaires**

› **Financement** : fonds mutualisés ANFH

› **Validité du marché** : 08/01/2029

› **Code La ForMule** : : 2024-240

# **Appréhender la mort dans le cadre professionnel**

## **Contexte**

Basée sur la connaissance de soi, la prise de conscience de ses propres représentations et la réflexivité, cette formation vise à permettre à tous les professionnels confrontés au décès des personnes accompagnées de mieux vivre et accompagner le deuil.

Partant de l'expérience vécue sur le terrain, la progression se base sur les nombreux échanges et questionnements, guidés par les intervenantes expertes. Elle fournit de nombreux outils permettant de mieux comprendre et accompagner les personnes en fin de vie et leur entourage.

## **Objectifs**

- › **Être** capable de verbaliser son ressenti dans le cadre professionnel par rapport à la mort et au deuil
- › **Définir** ses représentations de la mort et de la fin de vie
- › **Connaître** les différentes approches théoriques et ethnologiques de la mort ainsi que les rites associés
- › **Connaître** la législation mortuaire
- › **Être** en mesure des familles en situation de deuil
- › **Se préserver** de l'épuisement émotionnel en adaptant sa posture professionnelle vers un juste équilibre entre distance et proximité.

## **Programme**

### **Jour 1**

État des lieux : qu'est-ce que la souffrance ?

- › Accueil et création de la dynamique de groupe.
- › Brise-glace, Échange de représentations

Les représentations individuelles et collectives de la mort

- › Questionnaire individuel suivi de partage en groupe

Les croyances religieuses et les rites funéraires. Le cadre législatif mortuaire

- › Approche interrogative et participative, apports en complémentarité

### **Jour 2**

Accompagner la souffrance, pendant et après le décès

- › Approche participative et réflexive basée sur les échanges dans le groupe

L'annonce du décès et l'accueil des proches

- › Jeux de rôles

Se préserver de l'épuisement émotionnel : besoins des soignants et juste proximité relationnelle

- › Échanges basés sur l'analyse de situations concrètes
- › Conclusion

### **CONTACTS**

#### **Nord - Pas-de-Calais**

Pôle formation

› **formation.**

**nordpasdecalais@anfh.fr**

#### **Picardie**

Violette SKIBINSKI

› **v.skibinski@anfh.fr**

Timéa PETTIROSSI

› **t.pettirossi@anfh.fr**

## **AFR 4.01**

### **Public**

Tout public de la FPH :  
soignants, médecins,  
cadres, personnels  
administratifs  
et techniques...

### **Organisé par**

SANTÉ ACADÉMIE

### **Durée**

3 jours

### **Renseignements complémentaires**

› **Financement** : fonds  
mutualisés ANFH

› **Validité du marché** :  
21/04/2029

› **Code La ForMule** : :  
2024-225

## **Gestion du stress par auto hypnose**

### **Contexte**

Partant de l'expérience vécue sur le terrain, cette formation est basée sur l'expérimentation des outils proposés. Les pratiques de découvertes, dès le premier jour, sont la base d'échanges réflexifs dans le groupe et avec l'intervenant. La progressivité des exercices pratiques tout au long de la formation permet aux participants de s'approprier individuellement les outils répondant à leurs besoins, guidés par les apports et le questionnement de l'intervenant.

### **Objectifs**

- › **Identifier** le stress, comprendre ses mécanismes et manifestations
- › **Comprendre** le burn-out et découvrir des ressources pour le prévenir
- › **Appréhender** l'hypnose et l'auto-hypnose
- › **Distinguer** les usages individuel et professionnel de l'auto-hypnose, leurs limites
- › **Appréhender** les impacts du sommeil et acquérir les outils d'auto-hypnose permettant d'améliorer sa qualité.
- › **Acquérir** des techniques d'auto-hypnose permettant de mieux gérer son stress, réguler ses émotions et prévenir l'épuisement professionnel.

### **Programme**

#### **Jour 1**

- › Accueil et dynamique de groupe.
- › Identifier un état de stress et ses mécanismes.
- › Échanges, première expérimentation
- › Mécanismes de l'épuisement professionnel.
- › Intérêt de l'outil d'auto-hypnose.
- › Échanges réflexifs en groupe

#### **Jour 2**

- › Fondamentaux de l'hypnose et de l'auto-hypnose. Découvrir les outils.
- › La suggestion hypnotique.
- › Démonstration et exercices pratiques
- › Distinguer hypnose et auto-hypnose.
- › Exposé suivi d'expérimentation

#### **Jour 3**

- › Usage et limites de l'auto-hypnose : distinguer contexte individuel et usage professionnel.
- › Approche réflexive
- › Auto-hypnose et sommeil
- › Échanges et expérimentation
- › Appropriation des outils applicables au quotidien pour gérer son stress et réguler ses émotions.
- › Récapitulatif des outils, pratique en simulation
- › Conclusion

### **CONTACTS**

#### **Nord – Pas-de-Calais**

Pôle formation

› **formation.**

**nordpasdecalais@anhf.fr**

#### **Picardie**

Violette SKIBINSKI

› **v.skibinski@anhf.fr**

Timéa PETTIROSSI

› **t.pettirossi@anhf.fr**

## AFR 4.03

### Public

Ensemble des agents de la FPH

### Organisé par

Marché en cours d'achat

### Durée

2 jours

### Renseignements complémentaires

› **Financement** : fonds mutualisés ANFH

› **Validité du marché** : 2026-2030

› **Code La ForMule** : Achat en cours

## Agir avant l'arrêt : prévenir les absences, affûtons nos regards ! Module 1 : repérer précocement des symptômes individuels et identifier des signaux faibles avant-coureurs d'un mal-être au sein d'un collectif de travail

### Contexte

Les situations personnelles fragilisantes comme la désadaptation à l'organisation du travail engendrent une souffrance chez l'agent, impactent la vie des services, des collègues et génèrent des conséquences multiples :

- sur les collectifs de travail : augmentation de la charge de travail pour les collègues, dégradation du climat ... ;
- sur le service rendu : risque de discontinuité et de baisse de la qualité des soins ;
- sur l'agent lui-même : isolement, dégradation de la santé au travail (physique et psychologique), désinsertion professionnelle, jusqu'à parfois la démission.

L'équipe et les managers de proximité sont les premiers observateurs des comportements et de l'état psychique de leurs collègues / collaborateurs.

Aussi, dans le cadre de la politique de qualité de vie et des conditions de travail et de prévention des risques psycho-sociaux, il devient essentiel de :

- sensibiliser l'ensemble des agents au repérage des faisceaux d'indices avant-coureurs des situations fragilisantes ou du syndrome d'épuisement professionnel/ burn-out ;

### Objectifs

- › **Développer** la capacité à repérer les indicateurs comportementaux, relationnels et professionnels révélateurs d'une souffrance susceptible de conduire à un arrêt de travail (ex : changement d'attitude, repli, fatigue, douleurs, absences fractionnées ...);
- › **Discerner** les principaux facteurs fragilisant liés à la situation personnelle d'un collègue (ex : VIF, changements de situations familiales...) et ceux liés à l'organisation du service ou de l'établissement ;
- › **Développer** une approche empathique, non-jugeante tant pour soi que vis-à-vis de ses collègues, apporter un soutien et mener une réflexion personnelle sur la juste proximité confraternelle ;
- › **Repérer** les interlocuteurs clés, les domaines d'intervention et les procédures de saisie :
  - internes : service RH, membres du CSE et CME, service de Prévention et de Santé au Travail, service social, psychologues du travail, services internes de prise en charge (ex : situation d'addiction ...)
  - externes : services d'autres établissements pour les prises en charge, réseau personnel de soins, associations ...
- › **Participer** avec l'encadrant de son service, au sein d'un collectif, à l'élaboration de propositions d'amélioration de l'organisation du travail.

### CONTACTS

#### Nord - Pas-de-Calais

Pôle formation

› **formation.**

**nordpasdecalsais@anfh.fr**

#### Picardie

Violette SKIBINSKI

› **v.skibinski@anfh.fr**

Timéa PETTIROSSI

› **t.pettirossi@anfh.fr**

### Programme

- › Marché en cours d'achat

## AFR 4.04

### Public

Tout professionnel en situation d'encadrement ou de coordination d'équipe dont les équipes de direction

### Organisé par

Marché en cours d'achat

### Durée

2 jours + 0,5 au format  
Classe virtuelle à 3 mois

### Renseignements complémentaires

› **Financement** : fonds mutualisés ANFH

› **Validité du marché** : 2026-2030

› **Code La ForMule** : :  
Achat en cours

## Agir avant l'arrêt : prévenir les absences, affûtons nos regards ! Module 2 : adopter un management préventif et une posture soutenante

### Contexte

Les situations personnelles fragilisantes comme la désadaptation à l'organisation du travail engendrent une souffrance chez l'agent, impactent la vie des services, des collègues et génèrent des conséquences multiples :

- sur les collectifs de travail : augmentation de la charge de travail pour les collègues, dégradation du climat ... ;
- sur le service rendu : risque de discontinuité et de baisse de la qualité des soins ;
- sur l'agent lui-même : isolement, dégradation de la santé au travail (physique et psychologique), désinsertion professionnelle, jusqu'à parfois la démission.

L'équipe et les managers de proximité sont les premiers observateurs des comportements et de l'état psychique de leurs collègues / collaborateurs. Aussi, dans le cadre de la politique de qualité de vie et des conditions de travail et de prévention des risques psycho-sociaux, il devient essentiel de :

- de former les encadrants à un management adapté permettant d'agir avec discernement et bienveillance dans une logique de prévention des absences et de soutien aux agents.

### Objectifs

- › **Identifier** les facteurs propres à l'activité de son service, notamment les risques psychosociaux pouvant impacter la santé des professionnels et conduire à des arrêts de travail ;
- › **Comprendre** les sources organisationnelles des absences et ainsi, mieux les prévenir ;
- › **Différencier** les signaux liés à des problématiques professionnelles de ceux potentiellement liés à des difficultés personnelles, déterminer les variables des situations personnelles (ex : VIF, changements de situations familiales ...), accompagner et orienter l'agent en fonction de la problématique individuelle identifiée ;
- › **Adopter** une posture adaptée et sécurisante (soutenante, à l'écoute, respectueuse ...) en fonction de la problématique repérée ;
- › **S'approprier** des exemples d'organisations vertueuses appliquées au secteur sanitaire, social et médico-social contribuant à l'amélioration des conditions de travail ;
- › **Disposer** de méthodes et d'outils pour :
  - favoriser l'émergence d'un collectif bienveillant, développer la cohésion d'équipe pour une ambiance soutenante et non-jugeante,
  - formuler avec son équipe une synthèse de la situation organisationnelle de son service et des propositions d'amélioration ;
- › **Contribuer** à une culture managériale soutenante à l'échelle de son établissement, notamment par la formalisation d'un circuit d'alerte institutionnel ;
- › **Savoir** orienter les agents présentant des symptômes de mal-être en identifiant les interlocuteurs internes (service de prévention et de santé au travail, psychologues du travail, service RH, direction des soins ...) et externes (associations, réseau personnel de soins, services d'autres établissements ...).

### CONTACTS

#### Nord – Pas-de-Calais

Pôle formation

› **formation.**

**nordpasdecalais@anhf.fr**

#### Picardie

Violette SKIBINSKI

› **v.skibinski@anhf.fr**

Timéa PETTIROSSI

› **t.pettirossi@anhf.fr**

### Programme

› Marché en cours d'achat

## AFR 5.02

### Public

Professionnels médicaux  
et paramédicaux  
Professionnels médico-  
sociaux Professionnels  
Sociaux Médecins

### Organisé par

Marché multi-attributaire :  
CEDRE SANTE EVOLUTION  
SAINT PAUL  
ou FORMAVENIR  
PERFORMANCES PARIS 19<sup>e</sup>

### Durée

3 jours

### Renseignements complémentaires

› **Financement** : fonds  
mutualisés ANFH

› **Validité du marché** :  
07/10/2029

› **Code La ForMule** : :  
2025-263

# Communication thérapeutique : améliorer sa communication et la relation de soin

## Contexte

La communication entre le soignant et son patient/ résident constitue un aspect essentiel de la prise en charge médicale. Elle a une valeur thérapeutique dans le soin.

Alors, et si nos soignants se professionnalisent à la communication basée sur l'apprentissage de la communication thérapeutique pour performer dans leurs relations avec les patients/résidents en situation de soins ?

Ainsi, ils créeraient une relation de confiance avec le patient/résident pour son adhésion aux soins, ce qui permettrait de mieux appréhender les situations de douleurs, d'anxiété du patient/résident.

## Objectifs

- › **Prendre** du recul sur son mode de communication et bien appréhender les enjeux
- › **Améliorer** son approche relationnelle grâce à des pratiques de communication adaptées
- › **Faire** le lien entre une pratique avancée en communication et les techniques de la communication thérapeutique
- › **Maîtriser** des outils de communication directe et indirecte pour gérer l'anxiété
- › **S'approprier** des techniques de communication
- › **Augmenter** sa capacité à s'ajuster et à se préserver face aux situations difficiles imposées par la relation de soin.

## Programme

**Objectif 1 : prendre du recul sur son mode de communication et bien appréhender les enjeux**

**Objectif 2 : améliorer son approche relationnelle grâce à des pratiques de communication**

- › Prendre conscience de sa posture relationnelle
- › Acquérir une compréhension fine des mécanismes perceptifs à l'œuvre dans la relation.
- › Intégrer les fondamentaux de la communication thérapeutique
- › Adapter sa communication
- › S'entraîner à des outils de communication ciblés

**Objectif 3 : faire le lien entre une pratique avancée en communication et les techniques de la communication thérapeutique**

- › La pratique avancée en communication, une posture évolutive
- › Communication thérapeutique : définitions et ancrage dans le soin
- › Outils avancés de communication thérapeutique, entraînements, mises en situation

**Objectif 4 : maîtriser des outils de communication directe et indirecte pour gérer l'anxiété**

- › Comprendre les manifestations de l'anxiété
- › Communication directe et gestion de l'anxiété
- › Communication indirecte et postures apaisantes

**Objectif 5 : s'approprier des techniques de communication suggestives**

- › Techniques de communication non verbale
- › Les fondements de la communication suggestive
- › Apports de la démarche appréciative dans la relation de soin

**Objectif 6 : augmenter sa capacité à s'ajuster et à se préserver face aux situations difficiles**

- › Identification des facteurs de tension
- › Développement de postures douces et protectrices
- › Ancrage d'une pratique réflexive durable

### CONTACTS

#### Nord - Pas-de-Calais

Pôle formation

› **formation.**

**nordpasdecalsais@anfh.fr**

#### Picardie

Violette SKIBINSKI

› **v.skibinski@anfh.fr**

Timéa PETTIROSSI

› **t.pettirossi@anfh.fr**

## **AFR 6.03**

### **Public**

Tous publics de la FPH  
dont médecins, personnel  
encadrant, responsables RH

### **Organisé par**

Marché multi-attributaire  
EGAE  
ou FORMAVENIR  
PERFORMANCES

### **Durée**

1 jour

### **Renseignements complémentaires**

› **Financement** : fonds  
mutualisés ANFH

› **Validité du marché** :  
26/12/2027

› **Code La ForMule** : :  
2023-482  
EGAE  
2023-487

Formavenir Performances

# **Violences sexistes et sexuelles**

## **Module 1 : comprendre, repérer les situations de violences sexistes et sexuelles et orienter les victimes**

### **Contexte**

Cette formation vise à accompagner les agentes et agents de la fonction publique hospitalière à une meilleure compréhension des situations de violences sexistes et sexuelles qui peuvent survenir au travail, afin qu'ils et elles soient en capacité de caractériser les faits à partir du référentiel légal, les détecter le plus en amont possible et orienter les victimes. Il s'agit d'une formation dispensant les fondamentaux sur les situations de violences sexistes et sexuelles, elle peut être pertinente pour toute personne souhaitant monter en compétence sur le sujet et partager une même culture de l'égalité.

### **Objectifs**

- › **Caractériser** les violences sexistes et sexuelles au travail
- › **Identifier** les enjeux spécifiques liés à la fonction publique hospitalière sur le sujet
- › **Connaître** les voies et sanctions encourues, les responsabilités de chacun-e
- › **Connaître** les mécanismes des violences
- › **Identifier** les différents niveaux de conséquences
- › **Prévenir** et participer à la prévention
- › **Répondre** aux objections et stéréotypes sur le sujet
- › **Détecter** et repérer des situations
- › **Réagir** lorsqu'on est témoin d'une situation de violences
- › **Accueillir** la parole, accompagner, signaler et orienter
- › **Prendre** soin de soi

### **Programme**

#### **MATIN**

- › Introduction (15 min) Objectifs et programme, tour de table, règles
- › Caractériser les violences (1h45) L'intervenant-e revient sur les définitions légales et les chiffres clés pour chaque fait : agissement sexiste, cyberharcèlement, harcèlement sexuel, agression sexuelle et viol. Pause (15 min)
- › Spécificités et facteurs de risque (30 min) Les participant-es réfléchissent au contexte de la FPH et partagent leurs constats en collectif.
- › Les conséquences des violences (15 min) Les participant-es réfléchissent aux conséquences des violences pour la victime, l'équipe et la structure.
- › Les mécanismes des violences (30 min) À partir d'une étude de cas, l'intervenant-e présente les mécanismes des violences.

#### **APRÈS-MIDI**

- › Anti-sieste (10 min) Bataille de questions.
- › Voies et sanctions encourues (30 min) L'intervenant-e complète un tableau présentant les différentes procédures possibles en cas de violence (disciplinaire, pénale et civile). Rappel des obligations de l'employeur sur le sujet.
- › Prévention des violences (20 min) L'intervenant-e propose au groupe de lister les actions de prévention possibles.
- › Détecter, repérer des situations (30 min) Le groupe identifie les signaux d'alerte et outils/méthodes pour détecter des violences. Pause (15 min)
- › Réagir en tant que témoin (20 min) Le groupe s'entraîne à identifier le type d'agissement et la réaction appropriée en fonction du niveau de gravité.
- › Accueil de la parole, signalement, orientation (40 min) À partir d'une mise en situation collective, le groupe s'entraîne à accueillir la parole d'une victime, rédiger un mail de signalement et orienter la personne.
- › Réponse aux objections (15 min) L'intervenant-e propose au groupe de s'entraîner à déconstruire les idées reçues sur les violences.
- › Prendre soin de soi (15 min) Échanges sur les mécanismes à mettre en place pour se protéger.
- › Conclusion (15 min) Bilan, tour de table, formulaire d'évaluation.

### **CONTACTS**

#### **Nord – Pas-de-Calais**

Pôle formation  
› **formation.**  
**nordpasdecals@anf.fr**

#### **Picardie**

Violette SKIBINSKI  
› **v.skibinski@anf.fr**  
Timéa PETTIROSSI  
› **t.pettirossi@anf.fr**

## AFR 6.05

### Public

Professionnels médicaux, paramédicaux et sociaux.

### Organisé par

Marché multi attributaire  
TRANSFAIRE  
ou FORMAVENIR  
PERFORMANCES

### Durée

3 jours (2 + 1)

### Renseignements complémentaires

› **Financement** : fonds mutualisés ANFH

› **Validité du marché** : 14/09/2027

› **Code La ForMule** :

2023-24

Transfaire

2023-26

Formavenir Performances

## Repérage et prise en charge des victimes de violences conjugales et intrafamiliales

### Contexte

Les violences intrafamiliales constituent un enjeu majeur nécessitant une vigilance et des compétences spécifiques de la part des professionnels. Souvent difficiles à repérer, elles ont des impacts durables sur les victimes, enfants comme adultes. Cette formation vise à renforcer la compréhension des mécanismes de ces violences et à développer les capacités de repérage et d'accompagnement. Elle permet également d'acquérir des outils de communication adaptés pour favoriser la parole des victimes. Enfin, elle s'inscrit dans une logique de travail en réseau et de mise en œuvre d'actions concrètes au sein des structures.

### Objectifs

- › **Connaître** la définition des violences intrafamiliales, leur contexte législatif et leur environnement juridique
- › **Identifier** les différentes formes de violences intra familiales, leurs processus et comprendre leurs répercussions
- › **Comprendre** et acquérir les connaissances nécessaires au repérage et à la prise en charge des enfants et adultes victimes
- › **Être** en capacité de repérer les mécanismes d'installation des rapports violents dans la famille.
- › **Savoir** écouter et communiquer pour permettre aux victimes de s'exprimer
- › **Connaître** les réseaux des partenaires professionnels internes et externes
- › **Conseiller** et orienter efficacement les victimes
- › **Participer** à l'élaboration d'un plan d'action applicable dans son établissement

### Programme

#### Jour 1 : état des lieux des violences conjugales et intrafamiliales

- › Historique et définition des violences intrafamiliales
  - Évolution des mœurs et de la loi en matière de violences conjugales et intrafamiliales en France
  - Définition des violences intrafamiliales et familiales
- › Actualisation législative, statistiques et politiques publiques dans le domaine de violences intrafamiliales
  - Le cadre légal et réglementaire de la lutte contre les violences intrafamiliales
  - Profils socio-professionnels des victimes, auteurs et modes opératoires

#### Jour 2 : connaissances et savoir-faire dans l'évaluation et l'accompagnement

- › Repérage des violences conjugales chez les enfants et adultes victimes
  - Facteurs de risque individuels, contextuels et psychotrauma
  - Retentissement des violences conjugales
  - Répercussions des violences intrafamiliales chez l'enfant
  - Repérage des violences : évaluation clinique et outils spécifiques
  - Évaluation du danger
  - Enjeux de la révélation chez l'adulte
  - Enjeux de la révélation chez l'enfant
  - Évaluation du danger
  - Ressources locales

#### Jour 3 : prise en charge des adultes victimes de violences conjugales et des enfants victimes de violences intrafamiliales

- › Le parcours judiciaire des victimes
- › La prise en charge des victimes
  - Modalités de prise en charge des victimes : axes et objectifs thérapeutiques
  - Développement de moyens de prise en charge
  - Posture relationnelle et accompagnement
  - Outils et références pour les professionnels
- › Protocoles, procédures et articulations
- › Réseau, référents et partenaires locaux

### CONTACTS

#### Nord – Pas-de-Calais

Pôle formation

› **formation.**

**nordpasdecalsais@anfh.fr**

#### Picardie

Violette SKIBINSKI

› **v.skibinski@anfh.fr**

Timéa PETTIROSSI

› **t.pettirossi@anfh.fr**

## **AFR 7.01**

### **Public**

Ensemble des professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux

### **Organisé par**

CAPITAN

### **Durée**

1 jour

### **Renseignements complémentaires**

› **Financement** : fonds mutualisés ANFH

› **Validité du marché** : 01/12/2029

› **Code La ForMule** : : Se rapprocher de l'ANFH

# **Sensibilisation à la qualité selon le nouveau référentiel HAS pour l'évaluation des ESSMS**

### **Contexte**

3 Chapitres, 42 objectifs et jusqu'à 157 critères composent le Référentiel d'évaluation de la HAS. A travers une approche ludique, l'ANFH vous propose une journée de sensibilisation afin d'appréhender de manière concrète les enjeux, les méthodes et les astuces de votre future évaluation.

### **Objectifs**

- › **Se préparer** aux entretiens avec les évaluateurs et aux visites terrain
- › **Faciliter** l'appropriation du Manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS
- › **S'exercer** à trouver des preuves
- › **Comprendre** l'articulation des 3 chapitres

### **Modalités pédagogiques**

Une journée placée sous l'angle de l'apprentissage par le jeu, dans une dynamique de bienveillance et d'interactivité

Du « pratique-pratique » en priorité.

Ateliers de production, mises en situation...

L'essentiel de ce qu'il faut savoir

Témoignages, résumés de textes réglementaires et/ou d'approches théoriques

### **Programme**

#### **1. Introduction aux nouvelles évaluations HAS (1H00) :**

- › Ce qui change et ce qui ne change pas, le cadre législatif et réglementaire (1H00)

#### **2. Identifier les séquences du planning d'évaluation (1H30) :**

- › La visite et ses affichages obligatoires A partir d'une liste de preuves, les participants vont échanger sur la présence ou non d'indicateurs et preuves recherchés par les évaluateurs.

- › Les 3 chapitres et leur articulation et les acteurs de l'évaluation.

- › Détail de chaque chapitre

- › Échange sur le choix des Accompagnés traceurs

- › Focus sur les critères impératifs du chapitre 2

- › Focus sur les critères impératifs du chapitre 3

- › Les plaintes et réclamations

- › La notion de maltraitance

- › Les événements indésirables

- › Le plan de continuité d'activités et plan de gestion des risques

#### **3. Atelier « simulation et gestion des entretiens Chapitres 1, 2, et 3 (2H00) »**

- › A travers un outil ludique, le « Trouve la preuve », les participants séparés en groupe de 4 à 5 participants vont rechercher le plus de preuves possibles sur un critère défini. Le jeu est ponctué de quiz, défis et cartes flash vocabulaire pour appréhender le vocabulaire des critères.

#### **4. Atelier Comment être sûr d'échouer lors des évaluations (2H00) :**

- › Les participants vont rechercher la recette de la réussite au travers des pires situations possibles.

**Conclusion : Synthèse et évaluation de la formation. (30mn)**

### **CONTACTS**

#### **Nord – Pas-de-Calais**

Pôle formation

› **formation.**

**nordpasdecals@anfh.fr**

#### **Picardie**

Violette SKIBINSKI

› **v.skibinski@anfh.fr**

Timéa PETTIROSSI

› **t.pettirossi@anfh.fr**

## **AFR 8.04**

### **Public**

Ensemble  
des professionnels  
de la FPH.

### **Organisé par**

Marché en cours d'achat

### **Durée**

1 jour

### **Renseignements complémentaires**

› **Financement :** fonds  
mutualisés ANFH

› **Validité du marché :**  
Marché en cours d'achat

› **Code La ForMule :**  
Marché en cours d'achat

# **Stop à la stigmatisation des personnes présentant des troubles psychiques**

### **Contexte**

La lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques et des personnes concernées est un axe prioritaire de la politique de santé publique du Ministère chargé de la santé de la santé.

Évoquée dans l'action 3 de l'axe 1 de la Feuille de route santé mentale et psychiatrie du 28 juin 2018, la stigmatisation des troubles psychiques constitue une perte de chance car elle entraîne un retard du diagnostic, faisant obstacle à l'accès aux soins, et elle contribue au manque d'inclusion sociale des personnes vivant avec des troubles psychiques.

Pour mettre en œuvre cette mesure, la DGS a créé en décembre 2018, un groupe de travail national « Lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques » qui a travaillé en 2025 sur la prévention de la stigmatisation induite par certaines pratiques en psychiatrie.

Les travaux du groupe sont en cohérence avec les objectifs de la Grande cause nationale santé mentale 2025, reconduite en 2026, qui sont :

- la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques et des personnes concernées par une maladie psychique,
- le développement de la prévention et du repérage précoce,
- l'amélioration de l'accès aux soins partout sur le territoire français,
- l'accompagnement des personnes concernées dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne.

### **Objectifs**

- › **Découvrir** les concepts clés de la stigmatisation, à travers les modèles issus de la sociologie (Goffman, Link & Phelan) et de la psychologie sociale (corrélats cognitifs, émotionnels et comportementaux), afin de comprendre les mécanismes en jeu dans la vie courante et dans les pratiques professionnelles ;
- › **Connaître** les différentes dimensions du rétablissement en santé mentale :
  - la philosophie du rétablissement, fondée sur le pouvoir d'agir et l'espoir,
  - les témoignages de personnes rétablies, intégrés comme outils pédagogiques,
  - les pratiques orientées rétablissement, permettant une transformation concrète des soins ;
- › **Appréhender** les travaux menés sur la stigmatisation dans les pratiques de soins dans le contexte français avec une attention particulière portée aux études récentes ;
- › **Comprendre** et intégrer l'approche en continuum de la santé mentale, favorisant la nuance et la réduction des risques de stigmatisation ;
- › **Renforcer** ses compétences relationnelles en intégrant notamment la notion de neutralité bienveillante. Adopter une posture centrée sur les capacités et les forces de la personne afin d'encourager les évolutions positives des parcours ;
- › **Questionner** l'accueil/la prise en charge des personnes vivant avec des troubles psychiques au sein de son établissement/ service au travers des leviers anti-stigmatisation validés et une approche centrée sur les solutions. Contribuer à une logique institutionnelle d'accompagnement des projets individuels favorisant des rapports d'horizontalité, de reconnaissance mutuelle et d'engagement partagé ;
- › **Identifier** les acteurs de son territoire exerçant dans le champ de la santé mentale (Conseils Locaux de Santé Mentale, associations, structures d'accueil d'autres établissements de la FPH...) et acquérir la capacité d'orienter les patients/résidents vers des ressources communautaires appropriées.

### **CONTACTS**

#### **Nord – Pas-de-Calais**

Pôle formation

› **formation.**

**nordpasdecalsais@anhf.fr**

#### **Picardie**

Violette SKIBINSKI

› **v.skibinski@anhf.fr**

Timéa PETTIROSSI

› **t.pettirossi@anhf.fr**

### **Programme**

› Marché en cours d'achat

## AFR 8.06

### Public

Personnels soignants,  
personnels médicaux,  
personnels de direction.  
Prérequis : exercice  
professionnel en psychiatrie

### Organisé par

Marché multi-attributaire  
GRIEPS  
ou INFOR SANTE

### Durée

3 jours

### Renseignements complémentaires

› **Financement** : fonds mutualisés ANFH

› **Validité du marché** : 21/07/2029

› **Code La ForMule** : : 2022-303

## Prévenir le recours à l'isolement et à la contention en psychiatrie

### Contexte

Depuis quelques années déjà, la France œuvre pour encadrer et prévenir les mesures de recours à l'isolement et à la contention :

- la législation relative aux modalités de soins aux personnes souffrant de troubles psychiques et les décisions successives du Conseil constitutionnel ;
- la loi «santé» de 2016 qui vient préciser la mise en œuvre et la traçabilité de ces mesures et les limites ;
- les rapports et recommandations successifs du CGLPL ;
- la HAS au travers des guides de recommandations de bonnes pratiques et aussi dans la 5<sup>e</sup> version du manuel de certification de la V2020 qui contient un critère impératif sur la pertinence du recours de mesures restrictives de liberté.

### Objectifs

- › **Connaître** le cadre juridique de l'isolement et de la contention.
- › **Repérer** les éléments favorisant la survenue de crise.
- › **Connaître** les signaux précurseurs d'une crise.
- › **Analyser** a posteriori des situations de crise pour améliorer les pratiques.
- › **Connaître** les stratégies de désamorçage et les outils de prévention de crise.
- › **Avoir** connaissance des outils et des méthodes nécessaires à une réflexion éthique.
- › **Garantir** la sécurité et l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients.

### Programme

#### Jour 1

Apports législatifs et cognitifs

- › Les connaissances législatives et réglementaires.
- › Les droits des patients.

Identification et compréhension des situations de crise

- › Les signes précurseurs.
- › Les éléments favorisant la survenue d'une crise.
- › Les situations permettant d'apaiser une situation de crise.

#### Jour 2

Les stratégies de désamorçage et les outils de prévention limitant les mesures d'isolement et/ou de contention

- › Les stratégies de désamorçage et les outils de prévention de crise.
- › Les espaces d'apaisement.
- › Le plan de prévention partagé.
- › Les actions de décentrage et/ou d'autorégulation des tensions.

#### Jour 3

Les bonnes pratiques en cas d'isolement

- › La sécurité et l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients en cas de recours nécessaire à l'isolement et/ou la contention.
- › Les outils et les méthodes à une réflexion d'équipe.
- › Analyse de pratiques de situations de crise pour améliorer ses pratiques.

### CONTACTS

#### Nord – Pas-de-Calais

Pôle formation  
› **formation.nordpasdecals@anhf.fr**

#### Picardie

Violette SKIBINSKI  
› **v.skibinski@anhf.fr**  
Timéa PETTIROSSI  
› **t.pettirossi@anhf.fr**

## AFR 9.03

### Public

Tout personnel de la fonction publique hospitalière amenés à être au contact avec des enfants, des adolescents ou des parents

### Organisé par

Marché en cours d'achat

### Durée

2 jours

### Renseignements complémentaires

- › **Financement** : fonds mutualisés ANFH
- › **Validité du marché** : Marché en cours d'achat
- › **Code La ForMule** : : Marché en cours d'achat

## Protéger et promouvoir la santé des enfants face aux écrans

### Contexte

La place des écrans dans la société ne cesse d'augmenter et les enfants comme les adolescents y consacrent de plus en plus de temps. L'étude Esteban menée par Santé Publique France (2016) montrait déjà 4 à 5 heures d'usage quotidien hors temps scolaire chez les 6-17 ans. En 2022, l'étude Enabee indiquait en moyenne 1h22/jour pour les 3-5 ans, 1h53/jour pour les 6-8 ans et 2h33/jour pour les 9-11 ans.

Si les écrans offrent des perspectives d'expression, de création et d'inclusion, de nombreux signaux alertent sur leurs effets négatifs sur la santé physique, mentale et sociale des jeunes. Les rapports « Enfants et Écrans » et du Haut Conseil de la Santé Publique (janvier 2020) recommandent de former les professionnels aux enjeux du numérique. Les écrans constituent désormais de nouveaux déterminants de santé, nécessitant une sensibilisation des parents et adolescents ainsi qu'un repérage des usages à risque.

### Objectifs

- › **Comprendre** les enjeux des usages numériques ;
- › **Identifier** les types d'écrans, leurs usages et leurs impacts sur le développement, le sommeil, la motricité, l'attention et la régulation émotionnelle ;

- › **Expliquer** les besoins fondamentaux de l'enfant et les bases du neurodéveloppement en lien avec les pratiques numériques.
- › **Maîtriser** les repères d'âge et les recommandations :
- › **Utiliser** les repères d'âge officiels pour guider les familles dans un usage adapté et progressif des écrans ;
- › **Accompagner** les parents dans le paramétrage, la sécurisation et l'encadrement des outils numériques.
- › **Identifier** les impacts sanitaires et les risques :
- › **Repérer** les effets des écrans sur la santé physique, psychique et sociale, ainsi que les risques liés aux contenus, aux interactions numériques et aux mécanismes addictifs ;
- › **Comprendre** les vulnérabilités spécifiques, notamment chez les adolescents et les enfants présentant des Troubles de Neurodéveloppement (TND).
- › **Détecter** et accompagner les usages problématiques :
- › **Reconnaître** les signes d'usage excessif, de mal-être ou de cyberviolence et d'identifier les situations à risque ;
- › **Orienter** vers les ressources adaptées, d'informer sur les droits numériques et de promouvoir des alternatives favorisant le développement global de l'enfant

### Programme

#### 1) Compréhension générale des enjeux liés aux écrans :

- › Périmètre des « écrans » (Objet, usage et contexte social) ;
  - › Introduction aux concepts clés (écrans, activités numériques), aux données épidémiologiques et à la place des écrans au sein de la société. Seront abordés également les contextes d'usage et les usages numériques des enfants en considérant les opportunités (notamment pour les enfants à besoins particuliers) ;
  - › Notion d'équilibre global de l'enfant et des besoins fondamentaux nécessaires à son développement
- #### 2) Présentation des repères d'âge selon la source et les médias :
- › Les repères d'âge en rapport avec le développement

de l'enfant (normes de sommeil)

- › Présentation des repères d'âge indiqués dans le carnet de santé (0-3 ans, 3-6 ans) et dans le rapport « Enfants et Écrans. À la recherche du temps perdu. » (11 ans, 13 ans, 15 ans) ;
- › Recommandations de bonnes pratiques associées à l'âge :
  - Les activités sur écrans sont à proscrire avant 3 ans. Leur usage n'est pas adapté entre 3 et 6 ans et doit donc rester exceptionnel et encadré afin de préserver le développement cognitif et social de l'enfant ;
  - Accès au téléphone : la recommandation est l'accès à un téléphone non connecté à partir de 11 ans et à un smartphone-téléphone avec accès internet et réseaux sociaux éthiques à partir de 15 ans. Une vigilance

particulière est à observer quant aux risques en ligne (jeux vidéo addictifs, réseaux sociaux non éthiques).

- Progressivité et accompagnement dans la prise en main des écrans ainsi que leurs modalités d'utilisation.
- › Ce temps visera aussi à développer des compétences d'orientation sur les paramètres permettant un usage plus responsable et sécurisé des écrans ainsi que sur l'existence et le fonctionnement des outils d'aide à la parentalité.
- › Présentation des impacts sanitaires des écrans et de leurs mésusages et les risques Développement de compétences concernant les usages et situations problématiques en lien avec les écrans

### CONTACTS

#### Nord - Pas-de-Calais

Pôle formation

› **formation.**

**nordpasdecalais@anhf.fr**

#### Picardie

Violette SKIBINSKI

› **v.skibinski@anhf.fr**

Timéa PETTIROSSI

› **t.pettirossi@anhf.fr**

## AFR 9.04

### Public

Professionnels de santé amenés à recevoir des enfants : médical (généralistes, pédiatres, sage-femmes...), paramédical (infirmiers, puériculteurs, auxiliaires de puériculture, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes...), psychologues et professionnels exerçant des fonctions de coordination et/ou en relation avec les partenaires extérieurs

### Organisé par

Formavenir Performances

### Durée

3 jours

### Renseignements complémentaires

- › **Financement** : fonds mutualisés ANFH
- › **Validité du marché** : 07/10/2029
- › **Code La ForMule** : 2025-190

## Contribuer à la santé et à la protection des enfants

### Contexte

Assurer la santé et la protection des enfants est un enjeu majeur pour les professionnels de santé. Chaque enfant a droit à un développement harmonieux dans un environnement sécurisé et bienveillant, où ses besoins fondamentaux sont respectés. Dans un contexte où les risques sanitaires, environnementaux et sociaux évoluent, il est essentiel pour les professionnels d'être formés aux bonnes pratiques, aux cadres réglementaires et aux outils de repérage et d'accompagnement.

### Objectifs

- › **Actualiser** les connaissances en matière de santé périnatale et du jeune enfant
- › **Actualiser** les connaissances en santé périnatale et du jeune enfant, maîtriser les examens médicaux obligatoires et les acteurs clés de la prévention, notamment la PMI.
- › **Renforcer** la coopération inter structures et la communication avec les parents.
- › **S'approprier** les outils numériques de santé.
- › **Développer** une posture professionnelle protectrice favorisant la parole de l'enfant, le repérage et la gestion des situations de maltraitance, dans une dynamique de travail en réseau

### Programme

#### Jour 1

- › Santé et développement de l'enfant
- › Cadre légal et réglementaire
- › Santé périnatale et du jeune enfant
- › Les examens médicaux obligatoires et outils de suivi
- › Perspectives numériques en santé
- › Le développement psychomoteur et cognitif
- › La théorie de l'attachement

#### Jour 2

- › Parcours de soins et coordination
- › Cadre légal et réglementaire relatif aux TND
- › Les troubles du neurodéveloppement
- › Signes d'alerte des TND
- › Les acteurs de la santé de l'enfant
- › Communication et accompagnement des familles

#### Jour 3 :

- › Protection de l'enfance et prévention de la maltraitance  
Les formes de la maltraitance
- › Les conséquences de la maltraitance  
Les signes d'alerte de la maltraitance
- › Diagnostiquer la situation
- › L'entretien et le recueil des informations : les questions et postures adéquates
- › Soutien adéquat des victimes
- › Techniques de communication et posture pour un soutien efficace
- › Le cadre législatif et réglementaire en matière de protection de l'enfance
- › Les dispositifs de protection de l'enfance : les procédures de signalement et de transmission des informations préoccupantes

### CONTACTS

#### Nord – Pas-de-Calais

Pôle formation  
› **formation.nordpasdecals@anhf.fr**

#### Picardie

Violette SKIBINSKI  
› **v.skibinski@anhf.fr**  
Timéa PETTIROSSI  
› **t.pettirossi@anhf.fr**

## AFR 10.02

### Public

Tout agent de la FPH

### Organisé par

Marché en cours d'achat

### Durée

1 jour

### Renseignements complémentaires

› **Financement** : fonds mutualisés ANFH

› **Validité du marché** :  
Marché en cours d'achat

› **Code La ForMule** : :  
Marché en cours d'achat

## Renforcement de la cyber vigilance : acquérir les bons réflexes

### Contexte

L'écosystème du secteur de la santé évolue considérablement, le développement de nouveaux outils numériques et de nouveaux acteurs, accompagnés de leur lot d'avantages et de risques numériques. Ces risques numériques ne sont plus à prendre à la légère, en effet une panne informatique peut aujourd'hui mettre à l'arrêt des services complets et impacter la continuité des soins. Face à ces risques nouveaux, les agents de la fonction publique hospitalière sont les premiers impactés. En réponse à ces risques croissants, il convient pour chaque agent de renforcer sa capacité à faire face aux risques et aux attaques en renforçant ses compétences en cyber vigilance. Le but de cette journée de formation et de permettre aux agents de connaître les risques et les types d'attaques et de savoir y faire face tout en s'insérant de manière efficiente dans la politique de sécurité informatique de leur établissement.

### Objectifs

- › **Comprendre** à quoi sert la Sécurité des Systèmes d'Information (SSI) dans un établissement de santé (protection des données, réputation de l'établissement, continuité des soins).
- › **Comprendre** son rôle dans la sécurité informatique de son établissement.
- › **Connaître** et détecter les différents types de menaces (motivations des cyber criminels, victimes potentielles, etc.).
- › **Développer** un esprit critique et devenir vigilant.
- › **Connaître** les actions concrètes mobilisables à son niveau (points de vigilances et bonnes pratiques).

### Programme

Comprendre à quoi sert la SSI dans un établissement de santé (protection des données, réputation de l'établissement, continuité des soins)

- › État de la menace cyber aujourd'hui.
- › Quel rôle pour la SSI.
- › L'impact des agents sur la sécurité d'un établissement. Comprendre son rôle dans la sécurité IT de son établissement
- › L'agent un acteur clé de la SSI.
- › Le rôle de l'agent au quotidien.
- › Le rôle de l'agent en période de crise.
- › Le rôle de l'agent dans l'évolution du SI Connaître et détecter les différents types de menaces

- › L'environnement technique et les menaces.
- › Les types de cyberattaques et leurs impacts. Développer un esprit critique et devenir vigilant.
- › Lutter à son niveau contre la cybercriminalité. Acquérir des réflexes de protection.
- › Les points de vigilance dans sa pratique.
- › Méthode d'analyse des droits d'accès.
- › Méthode d'analyse d'un email.
- › Comment détecter de l'ingénierie sociale. Connaître les actions concrètes mobilisables à son niveau (Points de vigilances et bonnes pratiques).
- › Choisir avec soin ses mots de passe.

- › Mettre à jour régulièrement ses logiciels.
- › Bien connaître ses utilisateurs et ses prestataires.
- › Effectuer des sauvegardes régulières.
- › Sécuriser l'accès Wi-Fi de son établissement.
- › Être aussi prudent avec son ordiphone (smartphone).
- › Protéger ses données lors de ses déplacements.
- › Être prudent lors de l'utilisation de sa messagerie.
- › Télécharger ses programmes sur les sites officiels.
- › Être vigilant lors d'un paiement sur Internet.
- › Séparer les usages personnels des usages pros.
- › Prendre soin de ses informations.

### CONTACTS

#### Nord - Pas-de-Calais

Pôle formation

› **formation.**

**nordpasdecalais@anf.fr**

#### Picardie

Violette SKIBINSKI

› **v.skibinski@anf.fr**

Timéa PETTIROSSI

› **t.pettirossi@anf.fr**



**ANFH NORD-PAS DE CALAIS**

—  
Immeuble le nouveau siècle  
2, place Pierre-Mendès-France  
59000 LILLE  
Tél : 03 20 08 06 70  
[nordpasdecalais@anfh.fr](mailto:nordpasdecalais@anfh.fr)

**ANFH PICARDIE**

—  
ZAC de la Vallée des Vignes  
15 avenue d'Italie  
80090 AMIENS  
Tél : 03 22 71 31 31  
[picardie@anfh.fr](mailto:picardie@anfh.fr)